

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts européens en faveur de l'emploi des jeunes et sur les relations euro-américaines, à Berlin le 3 juillet 2013.

LE PRÉSIDENT : « Je remercie la Chancelière Angela MERKEL pour avoir pris cette initiative. Cette conférence a porté sur le sujet majeur qui préoccupe le plus les Européens : l'emploi des jeunes. Il ne s'agissait pas de faire des annonces qui auraient été perçues comme une improvisation. Elle s'inscrit dans une logique cohérente qui a commencé, l'année dernière, avec le pacte de croissance, puisque nous pouvons, grâce à ce pacte, mobiliser maintenant des prêts de la Banque européenne d'investissement pour les entreprises et pour un certain nombre de créations de centres de formation ou d'initiative pour les jeunes.

Cette conférence a également sa cohérence, puisqu'il y a quelques jours nous étions au Conseil européen. Il y a eu un accord pour l'adoption du budget européen et, dans ce budget, il y a 6 milliards, sans doute 8 milliards d'euros, qui vont être consacrés à l'emploi des jeunes.

De quoi s'agissait-il aujourd'hui ? De faire à l'initiative des ministres du Travail et de l'Emploi et des chefs d'Etat et de Gouvernement qui étaient présents l'évaluation des pratiques, des politiques, des dispositifs que nous mettons en place dans chacun de nos pays. Car c'est notre responsabilité de lutter contre le chômage des jeunes, par des réformes pour hausser la compétitivité, pour soutenir la croissance, mais aussi et surtout, dans cette période très difficile, d'offrir à des jeunes des solutions d'avenir. Evaluation de ce qui marche, de façon à ce que cela puisse être généralisé à l'ensemble des pays européens qui le voudront.

L'autre objet de cette réunion, de cette conférence, c'était de bien mobiliser les crédits qui ont été dégagés ou qui vont l'être, dès le début de l'année, pour le budget européen ce fameux plan pour l'emploi des jeunes et les prêts de la Banque européenne d'investissement dans trois directions.

Première direction, la formation professionnelle d'apprentissage, l'alternance, tout ce qui peut contribuer à donner à des jeunes des qualifications supplémentaires.

Deuxième direction, tout ce qui peut favoriser la mobilité. La mobilité professionnelle pour prendre des jeunes qui cherchent un emploi et les amener vers les métiers d'aujourd'hui et de demain. D'aujourd'hui, puisque l'on sait qu'il y a des offres d'emploi qui ne sont pas satisfaites dans chacun de nos pays et de demain, parce que l'on sait que nous devons préparer les décisions qui permettront de trouver de nouvelles opportunités pour l'emploi.

La mobilité géographique également, pour faire en sorte que des jeunes puissent se déplacer, pour occuper des emplois qui peuvent leur être proposés loin de leur lieu actuel de résidence. Nous devons les accompagner, les inciter à le faire par des politiques de logement, par des politiques d'accueil, par des politiques qui également compensent un certain nombre de frais que ces jeunes peuvent engager.

La dernière direction, c'est de favoriser la création d'entreprise, l'initiative et les projets pour les jeunes et notamment à travers la mobilisation de la Banque européenne d'investissement et les crédits que nous pouvons apporter aux entreprises.

Comme nous avons bien travaillé, nous avons l'obligation d'avancer. Toutes les institutions européennes sont là et les chefs d'Etat et de Gouvernement la plupart présents, ou quand ils ne l'étaient pas leurs ministres de l'Emploi étaient partie prenante. Nous avons aussi, c'était une très bonne idée, convoqué les responsables des services publics de l'emploi, les partenaires sociaux.

comme leur, contre que les responsables des services publics de l'emploi, les partenaires sociaux, les salariés comme les employeurs.

Nous avons une obligation de résultats. Pour permettre d'avancer, la France s'est proposée candidate pour organiser, je dirais la « deuxième conférence », qui n'est pas simplement une nouvelle évocation de ce que nous pourrions faire, mais une occasion de vérifier ce que nous avons déjà fait et ce que nous nous préparons encore à faire pour les prochains mois. Parce que cette obligation nous taraude, celle de pouvoir offrir un espoir à la jeunesse. C'est une obligation nationale & cette obligation est également européenne. Merci »

QUESTION : « Au sujet de l'affaire d'espionnage américaine, il semblerait que vous avez des positions très divergentes au niveau européen, notamment s'agissant du démarrage des négociations commerciales. Est-ce que ces divergences ne risquent pas d'affaiblir la position européenne, première question ?

Question au Président français, toujours sur l'affaire d'espionnage. En France on vous accuse de double langage. Vous avez haussé le ton vis-à-vis des Etats-Unis. Et puis, on apprend que vous auriez interdit, dans un premier temps, le survol de l'avion bolivien parce qu'il y avait des soupçons qu'Edward SNOWDEN puisse être à bord.

Dernière question, puisque nous parlons d'emploi aujourd'hui : on a vu que l'Allemagne a montré que le secteur écologique était très pourvoyeur d'emplois. En limogeant Delphine BATHO, est-ce que c'est un signal ? Est-ce que vous prenez le risque d'envoyer un mauvais signal à l'opinion française ? »

LE PRESIDENT : « Les négociations commerciales sont de la compétence de la Commission européenne. Mais il s'est produit des faits - en tout cas, nous en demandons la vérification - qui interrogent tous les pays concernés. Avoir été surveillés, pour ne pas dire davantage, avoir le sentiment que des données personnelles ont pu être utilisées, tout cela justifie des explications et appelle des informations.

La position de la France, et c'est le sens de l'accord que nous avons pu donner, c'est qu'il ne peut y avoir d'ouverture de négociations commerciales sans qu'il y ait, dans le même temps, à la même date, l'ouverture de discussions et de vérifications, avec les Etats-Unis, sur l'activité des services de renseignement américains dans nos pays et sur la protection des données privées.

Voilà le sens que nous voulons donner à cet accord qui est forcément un compromis mais qui est le bon compromis. Il y a des négociations commerciales, mais elles ne peuvent souvrir que si il y a parallèlement, au même moment, à la même date, cette discussion, cette vérification sur l'activité des services de renseignement et la protection des données privées.

Sur la question que vous avez posée, la troisième, je n'en ai pas tout à fait compris le sens mais sur la seconde, il y avait des informations contradictoires sur l'identité des passagers qui étaient à bord d'un ou deux avions - puisqu'il y avait aussi ce doute sur le nombre d'avions - qui voulaient survoler la France. Dès lors que j'ai su que c'était l'avion du Président bolivien, j'ai donné immédiatement mon autorisation de survol. »